

**ARRETE N°A2023\_154**

**Arrêté de numérotage - PROMOGIM BONDY 3 L'ECRIN - 37-41 avenue du  
Maréchal De Lattre de Tassigny**

**LE MAIRE DE BONDY,**

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2213-28,

VU la demande de numérotage faite par PROMOGIM, 22-24 rue de Bellevue - CS10251 – 92513 BOULOGNE CEDEX, dans le cadre d'une construction de 35 logements sur la parcelle cadastrée Section O n°6, 7 et 50, d'une contenance cadastrale de 1 192 m<sup>2</sup>,

VU la décision de non opposition à permis de construire N° 093010 21B0037 prononcée par le Maire de Bondy en date du 2 août 2021 donnant l'autorisation de procéder à la démolition totale et à la nouvelle construction des parcelles cadastrées Section O n°6, 7 et 50,

VU la proposition de numérotation faite par la Ville et acceptée par PROMOGIM, 22-24 rue de Bellevue - CS10251 – 92513 BOULOGNE CEDEX,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'attribuer une nouvelle numérotation postale suite à la création de 35 logements,

**ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – La numérotation affectée aux nouveaux lots créés sur la parcelle cadastrée Section O n°6, 7 et 50, d'une contenance cadastrale de 1 192 m<sup>2</sup>, est la suivante :

- 37-41 avenue du Maréchal de Lattre De Tassigny

**ARTICLE 2** – La pose des numéros sera à la charge du constructeur.

**ARTICLE 3** – Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

**ARTICLE 4** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

**ARTICLE 5** – Copie du présent arrêté sera adressée à :

- PROMOGIM, 22-24 rue de Bellevue - CS10251 – 92513 BOULOGNE CEDEX,
- La Poste principale de Bondy - Service distribution,
- Centre des finances publiques de Bondy,
- Centre des impôts foncier - Le cadastre à Bobigny,
- Services Enseignement, Élections et Voirie de la ville de Bondy,
- INSEE.

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le

ID : 093-219300100-20230425-A2023\_154-AR

S<sup>2</sup>LO

Fait en Mairie à Bondy, le 25 AVR. 2023



Stephen HERVE  
Maire de Bondy  
Conseiller régional d'Île-de-France

